

N° 1324 - AVRIL 2024

## JOBS ÉTUDIANTS POUR LA COMMUNE DE VIROINVAL

Les étudiants qui postulent un emploi durant les vacances d'été sont invités à introduire leur candidature à l'Administration communale – Parc communal 1 ou par mail : morine.colin@viroinval.be – 5670 Viroinval et ce avant le 30 avril 2024.

Cette demande doit préciser impérativement :

- les périodes de disponibilité et endroits souhaités;
- le n° de registre national et lieu de naissance; • le n° de téléphone;
- le n° de compte bancaire; • l'éventuelle possession du permis B et/ou d'un moyen de locomotion (pour les médiateurs camps scouts).

### Types d'emplois proposés et conditions :

- été solidaire (dès 15 ans); • travaux forestiers (dès 16 ans) ; • office du tourisme (dès 18 ans\* et éventuellement bilingue); • médiateur camps scouts (dès 18 ans\* + moyen de locomotion et/ou permis B de préférence parlant le néerlandais) • service propreté (dès 16 ans\*)
- \* âge acquis au cours de l'année

Dès que le Conseil communal aura statué sur les demandes, les étudiants en seront informés.

NB: un formulaire d'inscription est disponible au service des Ressources Humaines et de la Jeunesse: Centre administratif - Parc communal 1 - 060/31.00.10



SOUTENONS NOS COMMERCES LOCAUX !

## JOBS ÉTUDIANTS CPAS DE VIROINVAL

Les étudiants qui souhaitent postuler pour un emploi à la maison de repos et de soins « Le Repos des Vallées » de Nismes, sont invités à introduire leur candidature, accompagnée d'un CV par écrit au CPAS de Viroinval (Parc communal, 2- 5670 Viroinval).

### Types d'emplois proposés et conditions :

- Technicien(ne) de cuisine (dès 16 ans) - Technicien(ne) de surface (dès 16 ans) - Aide-soignant(e) (dès 16 ans) ou après la 2ème année bac « infirmier » (visa AS)
- Plus d'infos : Manon Lemaitre 060/31.03.25

## DÉRATISATION : INFORMATION

Depuis déjà trois ans, la commune de Viroinval ne distribue plus de raticide à ses riverains.

Une campagne de dératisation est mise en place une fois par an au mois de novembre. C'est une société extérieure qui se charge alors de dératiser les endroits stratégiques.

En cas de pullulation au niveau d'un quartier, il est possible, après contrôle par la société, de réactiver une action spécifique pour freiner la propagation des rongeurs.

Chez les particuliers qui rencontrent des problèmes de nuisibles en dehors de cette campagne, nous vous conseillons de vous adresser à une société spécialisée ou de vous fournir en raticide dans les magasins habilités.

Voici quelques conseils pour éviter ces rongeurs indésirables :

- Éviter de laisser traîner de la nourriture la nuit (restes de cuisine, vieux pains, ...) même si vous nourrissez des animaux à l'extérieur : chiens, poules, canards, ...
- Éviter les dépôts de déchets alimentaires afin de ne pas les attirer
- Fermer poubelles, soupiriaux, lucarnes, portes, ...

## BIEN VIVRE CHEZ SOI, C'EST POSSIBLE !

Besoin d'aide à domicile ?

Plusieurs services interviennent à Viroinval : des professionnels du domicile qui vous conseillent, vous accompagnent, vous soutiennent et coordonnent les différents intervenants à votre domicile : gardes malade, aides familiales, aides ménagères, soins infirmiers, assistants sociaux, location de matériel médical, télévigilance ...

Le Cpas de notre commune collabore avec bon nombre d'entre eux :

ASD : Aide & soins à domicile 071/611088 - Internet : <https://namur.aideetsoinsadomicile.be>

CSD: Centrale de soins à domicile 081/777.100 - internet : [www.csdnamur.be](http://www.csdnamur.be)

ESEM Entraide et solidarité Momignies : 060/46007- internet [www.esem.be](http://www.esem.be)

SPAF: Service Provincial d'aides familiales 082/743838 - internet <https://www.spaf.be>

Gascot (uniquement aides ménagères sociales) 060/391579 - internet [www.gascot.be](http://www.gascot.be)

### CENTRE ADMINISTRATIF - AVIS DE FERMETURE

Nous vous informons que les services technique et administratif de l'Administration Communale seront fermés les mercredi 1er, jeudi 09 et vendredi 10 mai 2024.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

### SERVICE POPULATION/ETAT CIVIL - PERMANENCES

Le samedi 04 mai 2024.

N° 1324 - AVRIL 2024

## BUDGET PARTICIPATIF 2024

Viroinval lance la troisième édition du budget participatif à destination des citoyens de la Commune et des associations.

**En 2024, le budget participatif s'adresse aux citoyens des villages de Dourbes, Le Mesnil, de Mazée et Nismes.**



**SOUTENONS NOS COMMERCES LOCAUX !**

Les montants financiers consacrés à ce budget participatif sont les suivants :

VILLAGE	PART FIXE (€)	NOMBRE HABITANTS	PART VARIABLE (€)	TOTAL (€)
DOURBES	3125	354	1567.48	4692.48
LE MESNIL	3125	136	602.20	3727.20
MAZÉE	3125	567	2510.63	5635.63
NISMES	3125	1837	8134.08	11259.08

Le règlement approuvé par le Conseil communal du 27 mars 2024 peut être téléchargé sur le site [www.viroinval.be](http://www.viroinval.be) ou peut être retiré sous format papier à l'Administration communale durant les heures de bureau. Ce règlement ainsi que le formulaire de candidature peuvent être transmis sur simple demande au service Affaires Générales auprès de Mme Sarah ROBERT par mail à [festivites@viroinval.be](mailto:festivites@viroinval.be) ou par téléphone au 060/31.01.74.

### DATES À RETENIR :

DOURBES, LE MESNIL, MAZÉE, NISMES	
<b>Clôture de l'appel à projets</b>	<b>Le 15 juin 2024</b>
Publicité des projets éligibles	Du 1er au 31 août 2024
Organisation des réunions dans les villages pour le classement des projets	Du 02 au 05 septembre 2024
Octroi du subside par le Conseil communal	Le 25 septembre 2024
Finalisation des projets	Le 1er novembre 2025

### CONCERT LE 26 MAI 2024 À 16H00 EN L'ÉGLISE D'OLLOY

Concert donné par le Pentabass Quintet au profit de la reconstruction de l'école de Oignies. Le prix est de 10 euros sans réservation. Le programme sera offert.

### PARRAINEZ UN SENTIER BALISÉ

Viroinval compte plus de 300 km de sentiers balisés. Ils ont été créés, et équipés par l'Asbl Icare avec l'aide de la Commune. Ils sont entretenus par l'asbl ICARE avec l'aide d'un ouvrier communal. La longueur des promenades varie entre 3 km et 11 km.

Nous parcourons régulièrement ces sentiers mais il peut arriver qu'un problème ne soit pas remarqué tout de suite : une balise enlevée, un arbre tombé sur le sentier, ...

Pour améliorer encore la surveillance de nos promenades, nous vous proposons de parrainer un ou plusieurs sentiers selon vos possibilités.

Votre engagement

- Parcourir au moins une fois par trimestre le(s) sentier(s) parrainé(s).
- Signaler les éventuels problèmes à l'asbl ICARE par email ou par téléphone.
- Participer à une réunion lors du lancement de l'opération pour recevoir les informations nécessaires.

L'asbl Icare vous offrira une carte des promenades.

Si vous aimez marcher et que vous souhaitez parrainer un ou plusieurs sentiers, faites-vous connaître auprès de l'asbl ICARE avant le 30 avril par email sur « [asblicare@gmail.com](mailto:asblicare@gmail.com) » ou par téléphone ou SMS au 0495/20.68.99.

Retrouvez toute l'actualité communale sur le [www.viroinval.be](http://www.viroinval.be) et sur la page Facebook «Viroinval Infos»

**RAMASSAGE DES PMC SUR TOUTE L'ENTITÉ:**

**LES 22 AVRIL ET LE 06 MAI 2024**

**RAMASSAGE DES PAPIERS / CARTONS SUR TOUTE L'ENTITÉ:**

**LE 29 AVRIL 2024**